



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr  
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3323>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-3323**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS du Var)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 28830040300822

**Ville :** Le Muy

**Code postal :** 83490

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Service d'interprétariat d'urgence par téléphone

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79540000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet l'interprétariat par téléphone pour assister le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var dans le traitement et l'analyse des demandes de...(voir DCE)

**Critères d'attribution :** Prix - 40 Valeur technique - 40 Suivi et reporting - 20

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Service d'interprétariat d'urgence par téléphone Date de conclusion du contrat : 13/11/2025 Montant maximum de commande HT : 200 000.00 euro(s) Nom du titulaire : ISM Montant de l'offre attributaire HT ISM : 70 400.00 euro(s). Visite obligatoire: Non. Autres informations complémentaires: Durée: voir documents du marché. Visite obligatoire : Non. Autres informations complémentaires : - le présent marché public est un marché de service mono attributaire. Il s'agit d'un accord-cadre s'exécutant par l'émission de bons de commande, conclu avec un montant maximum de 50 000 euro(s) par an et passé avec un seul opérateur économique - Lieux de livraison ou d'exécution : SDIS du Var - 83490 LE MUY - le marché prend effet à compter du 1re janvier 2026 à 00h00. - il est conclu pour un an reconductible

trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre années - des modifications pourront être passées en cours d'exécution du marché - modalités d'ouverture des plis : l'ouverture n'est pas publique - le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera fait par le Pouvoir Adjudicateur - date prévisionnelle de notification : décembre 2025 - le DCE est mis en ligne et les plis seront envoyés sous format électronique à l'adresse marches-securises.fr Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Quantité maximum de commande (Marché initial "Service d'interprétariat d'urgence par téléphone") : Si le montant maximum est atteint, le SDIS se réserve la possibilité, soit d'une reconduction anticipée, soit de passer une modification en cours d'exécution du marché. Service d'interprétariat d'urgence par téléphone. Date de conclusion du contrat : 13/11/2025 Montant maximum de commande HT : 200 000.00 euro(s) Nom du titulaire : ISM INTERPRETARIAT Montant de l'offre attributaire HT ISM INTERPRETARIAT : 70 400.00 euro(s). Marché n° 2543\_01. Date d'attribution du contrat le 13/11/2025. Date de signature du contrat le 18/12/2025. Montant maximum annuel du marché est de 50 000,00 € HT soit 200 00,00 € HT pour 4 ans. Conditions de l'offre retenue : ISM INTERPRETARIAT : Montant total du BPU : 17 600 € TTC PROCEDURE ET RE COURS En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal administratif de Toulon Tél. : 04 94 42 79 30 Fax : 04 94 42 79 89 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: Tribunal administratif de Toulon Tél. : 04 94 42 79 30 Fax : 04 94 42 79 89 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr A défaut de règlement amiable et conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, un recours peut être exercé auprès de la juridiction administrative territorialement compétente : - soit par référé contractuel, conformément aux dispositions de l'article R551-7 du Code de justice administrative, après la date de signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; - soit par requête introductory d'instance (recours TROPIC) dans les formes prévues à l'article R421-1 du Code de justice administrative et dans le délai de 2 mois à compter de la date de parution de l'avis d'attribution du marché public. - soit par un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification de l'acte détachable attaqué. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/01/2026**